



Ajout du groupe d'usages *C3 Lieu de rassemblement* 2661, boulevard du Versant-Nord

Consultation publique et demande d'opinion

6 mars 2024

Objectif de l'activité

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

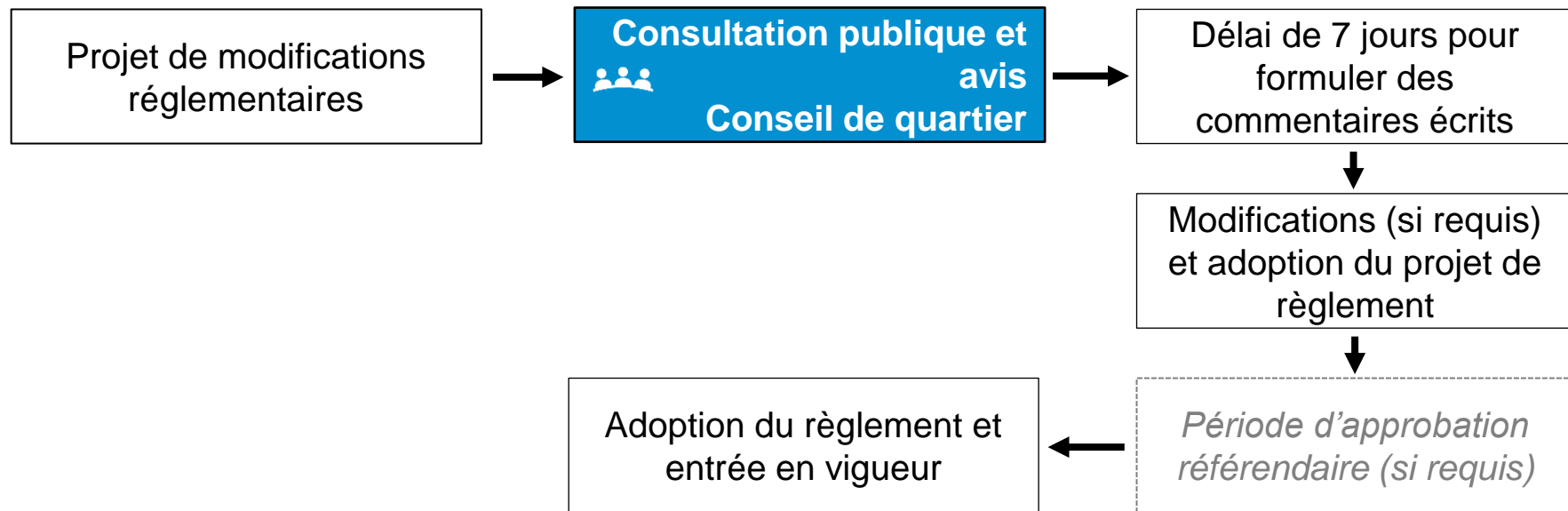
Projet : localisation et historique

Objectif de l'activité



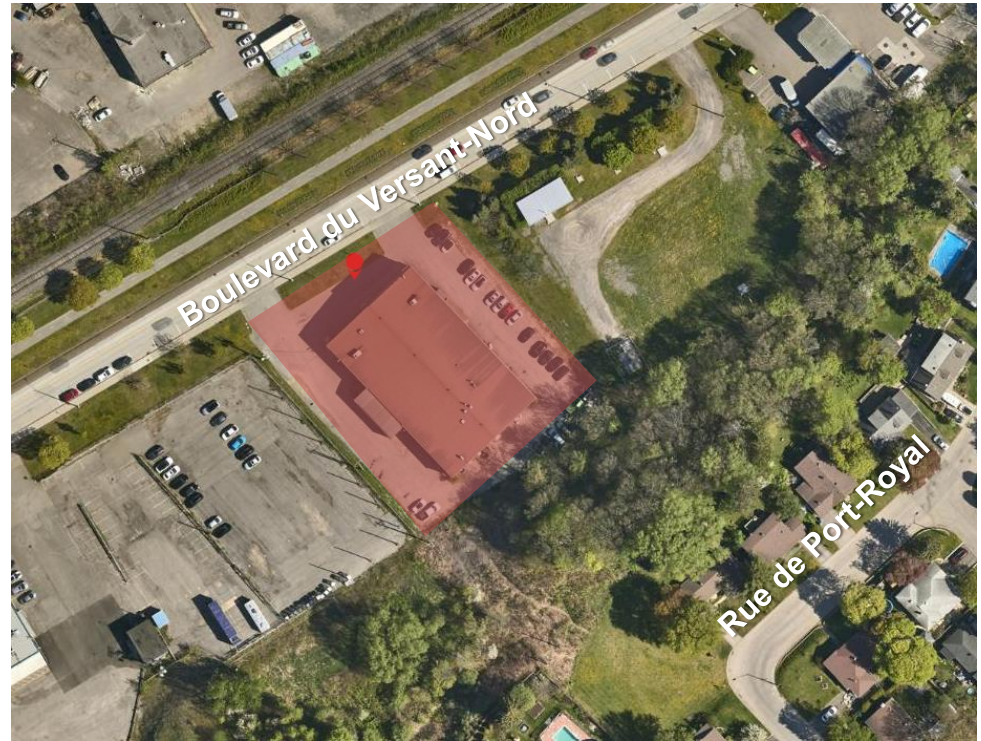
Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires



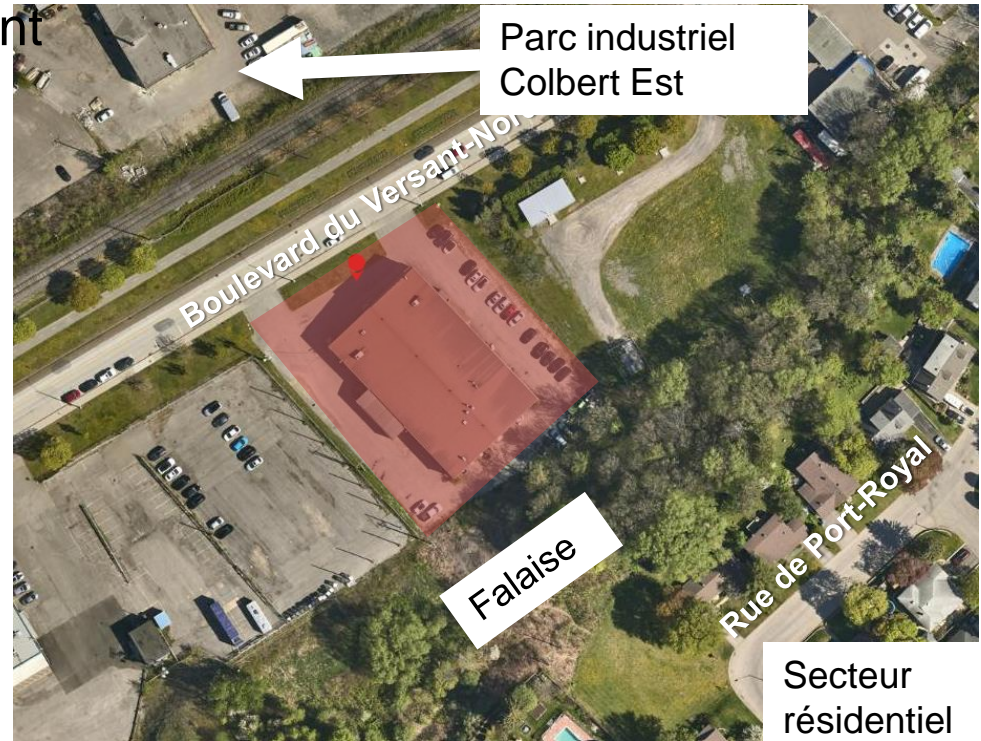
Localisation

- Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
- Quartier de la Cité-Universitaire
- Terrain localisé sur le boulevard du Versant-Nord entre les autoroutes Henri-IV et Robert-Bourassa



Contexte d'insertion

- Terrain occupé par un bâtiment avec plusieurs commerces
- Édifices commerciaux à proximité : concessionnaire automobile, garage d'équipements et station-services
- Artère principale : boulevard du Versant-Nord



Présentation du projet : Autoriser le groupe d'usages C3

Lieu de rassemblement

Régulariser un studio de boxe d'environ 350 mètres carrés

- Les centres de conditionnement physique d'une superficie de plancher de 200 mètres carrés ou moins sont compris dans le groupe d'usages *C2 Vente au détail et services* autorisé dans la grille de spécifications 32004Cc
- Compte tenu de la superficie des locaux destinés à la salle d'entraînement, cet usage est considéré comme faisant partie du groupe d'usages *C3 Lieu de rassemblement*

Modifications réglementaires

Modifications réglementaires

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32004Cc, R.C.A.3V.Q. 347

- Règlement de zonage
- Contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

Modifications réglementaires



Usages autorisés

Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
<ul style="list-style-type: none">• C1 Services administratifs• C2 Vente au détail et services• C20 Restaurant• C30 Stationnement et poste de taxi• C33 Vente ou location de véhicules légers• C34 Vente ou location d'autres véhicules• C36 Atelier de réparation• R1 Parc	<p>Ajouts</p> <ul style="list-style-type: none">• C3 Lieu de rassemblement• Usage spécifiquement exclu : Une salle de spectacle, de cinéma ou de théâtre

Résumé des modifications réglementaires

Globalement, les modifications proposées concernent :

- Autoriser le groupe d'usages *C3 Lieu de rassemblement*
- Exclure les usages suivants : Une salle de spectacle, de cinéma ou de théâtre

Motifs supportant la demande

L'ajout de cet usage n'aura aucun impact dans le secteur étant donné la localisation et le dénivelé du terrain

Le projet permet la mise en œuvre des objectifs des documents de planification tels que :

- Veiller au maintien du dynamisme commercial de la ville et d'un équilibre entre les différents types de commerces
- Favoriser une offre commerciale diversifiée
- Accorder la priorité au renforcement des pôles commerciaux existants

Prochaines étapes

Étapes	Dates (2024)
Consultation publique	6 mars
Demande d'opinion au conseil de quartier	6 mars
Période de 7 jours - réception commentaires écrits	7 au 13 mars
Adoption du règlement, avec modifications (si requis)	Mai
Entrée en vigueur du règlement	Fin mai

Merci!